

RAPPORT DE SURVEILLANCE

La légionellose en Ontario : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Date de publication : Mai 2026

Introduction

Le présent rapport, qui résume l'épidémiologie des cas de légionellose confirmés en laboratoire en Ontario, met l'accent sur les cas déclarés en 2025 et les comparaisons avec les tendances des dernières années.

Legionella est un groupe de bactéries que l'on retrouve à l'état naturel dans l'eau et qui peuvent croître dans les installations à eau telles que la plomberie, les tours de refroidissement, les spas, les douches et les fontaines décoratives. Elles se développent de façon optimale dans les eaux chaudes et stagnantes, surtout lorsque les concentrations en désinfectants sont faibles ou en présence de biofilm ou de sédiments. L'humain peut contracter *Legionella* en inhalant des gouttelettes de vapeur ou d'eau contaminée. Le terme légionellose regroupe les maladies causées par l'infection à *Legionella*, qui vont de la maladie bénigne semblable à la grippe (fièvre de Pontiac) à l'infection pulmonaire grave ou à la pneumonie (maladie du légionnaire) pouvant entraîner l'hospitalisation et le décès. En Ontario, la légionellose suit un cycle saisonnier : le nombre de cas augmente de la fin du printemps jusqu'à l'été, avant de diminuer à l'automne et en hiver.

La légionellose est une maladie importante sur le plan de la santé publique au sens du [Règlement de l'Ontario 135/18 pris en application de la Loi sur la protection et la promotion de la santé](#)¹. Pour en savoir plus sur la légionellose, y compris la définition de cas provinciale, consultez le document [Appendix 1: Case Definitions and Disease Specific Information – Disease: Legionellosis](#) du ministère de la Santé (MSAN) de l'Ontario, la [page Web de SPO sur la légionellose](#), et le [Document de référence pour les enquêtes sur la Legionella](#) du MSAN de l'Ontario²⁻⁴.

Messages clés

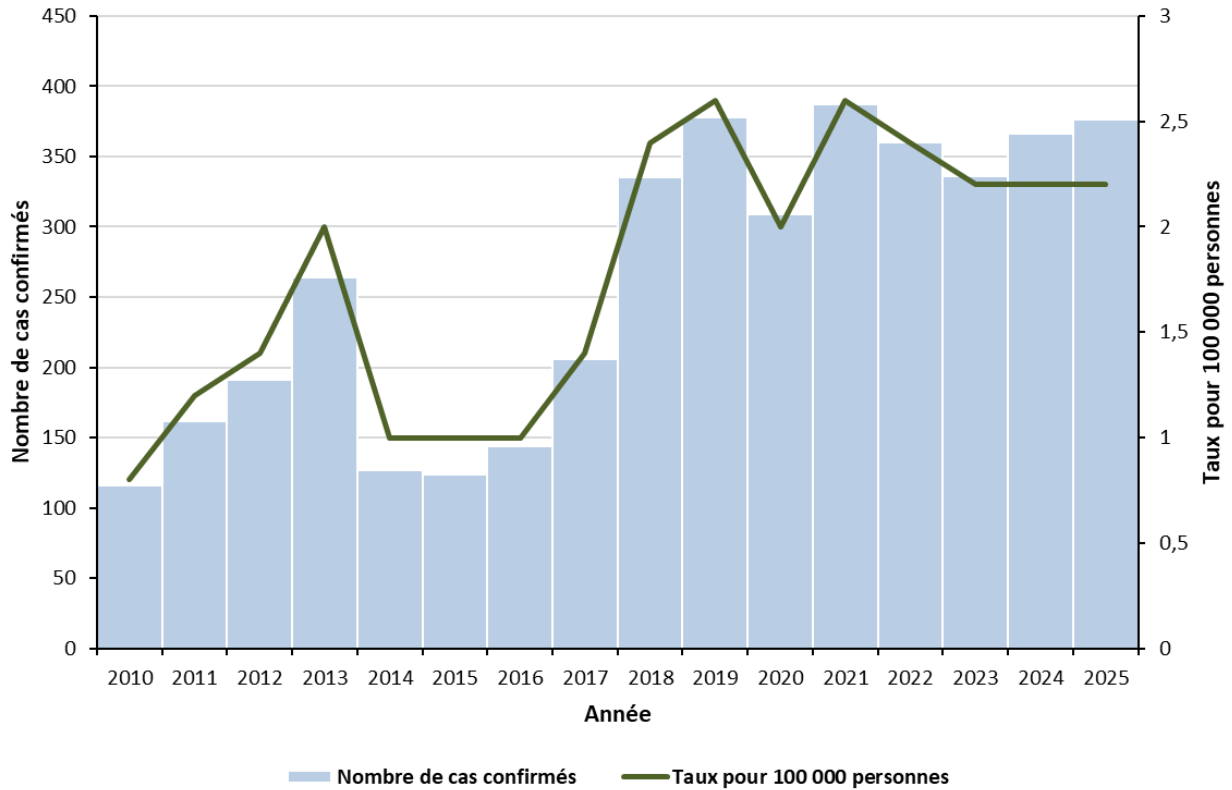
- Les bactéries du groupe *Legionella* sont courantes dans l'environnement, et la plupart des cas de légionellose déclarés en Ontario étaient sporadiques et sans lien avec une cause ou une éclosion déterminée.
- L'incidence annuelle de la légionellose en Ontario est restée stable de 2018 à 2025, oscillant entre 2,0 et 2,6 cas pour 100 000 personnes.
- Le profil épidémiologique de la légionellose en 2025 est resté similaire à celui des années précédentes, avec un nombre de cas et des taux mensuels plus élevés pendant les mois d'été.
- En 2025, le nombre de cas recensés en juin a été plus élevé que d'habitude, principalement en raison d'une importante éclosion survenue dans le territoire du Bureau de santé Middlesex-London (MLHU)⁵. Cette épidémie s'est déroulée pendant l'été et l'automne et a représenté 28,5 % (107/376) de l'ensemble des cas de légionellose signalés en Ontario en 2025.

Faits saillants

- En 2025, 2,3 cas de légionellose pour 100 000 personnes (soit 376 cas) ont été signalés en Ontario, ce qui correspond aux taux observés de 2018 à 2024 ([figure 1](#)).
- En Ontario, la légionellose survient le plus souvent entre juin et septembre, le nombre moyen de cas de 2020 à 2024 atteignant son pic en juillet. En 2025, toutefois, c'est en juin que le nombre de cas a été le plus élevé ([figure 2](#)).
- Comme les années précédentes, c'est chez les hommes et les personnes âgées que l'on a enregistré les taux les plus élevés de légionellose en Ontario en 2025 ([tableau 1](#)).
- Les taux de légionellose varient selon les bureaux de santé publique (BSP), les taux les plus élevés ayant été observés dans le Sud-Ouest de l'Ontario en 2025 ([figure 4](#)).
 - Le MLHU a enregistré le taux de légionellose le plus élevé (18,1 cas pour 100 000 personnes) en Ontario en 2025. Ce résultat s'explique en grande partie par un foyer épidémique de 107 cas, qui représentait 28,5 % de l'ensemble des cas signalés dans la province cette année-là ([figure 3](#)).
 - Les autres BSP ayant enregistré des taux élevés de légionellose en 2025 étaient le service de santé publique de Chatham-Kent (3,5 cas pour 100 000 personnes), le service de santé publique du Sud-Ouest (3,2 cas pour 100 000 personnes) et le service de santé publique du comté de Windsor-Essex (3,0 cas pour 100 000 personnes).
- Les données issues des analyses de laboratoire de Santé publique Ontario (SPO) ont montré une augmentation de la proportion de tests positifs pour la légionelle à la fin juin et au début juillet, le taux de positivité atteignant un maximum d'environ 10 % au cours de cette période ([figure 5](#)).
- En 2025, 77,9 % des cas de légionellose ont donné lieu à une hospitalisation et 7,4 % des cas se sont soldés par le décès du patient, ce qui représente des taux légèrement supérieurs aux moyennes observées de 2020 à 2024 ([tableau 2](#)).

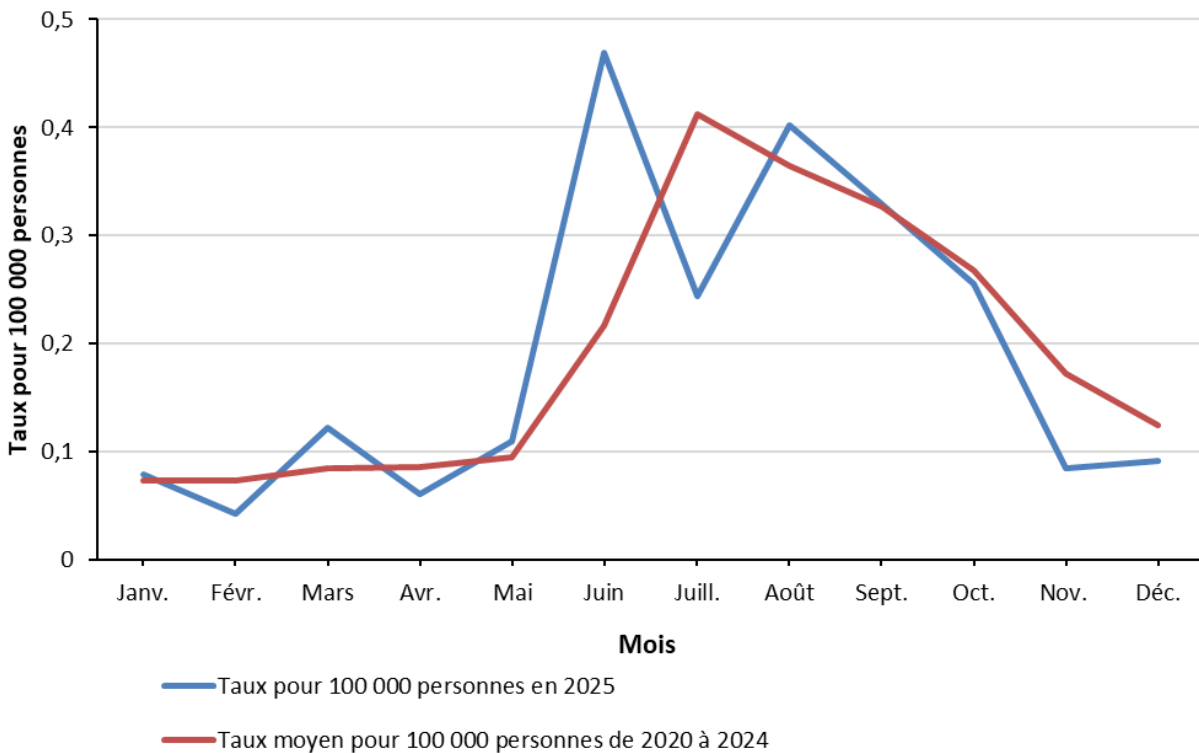
Tendances

Figure 1 : Cas confirmés de légionellose et taux pour 100 000 personnes en Ontario de 2010 à 2025



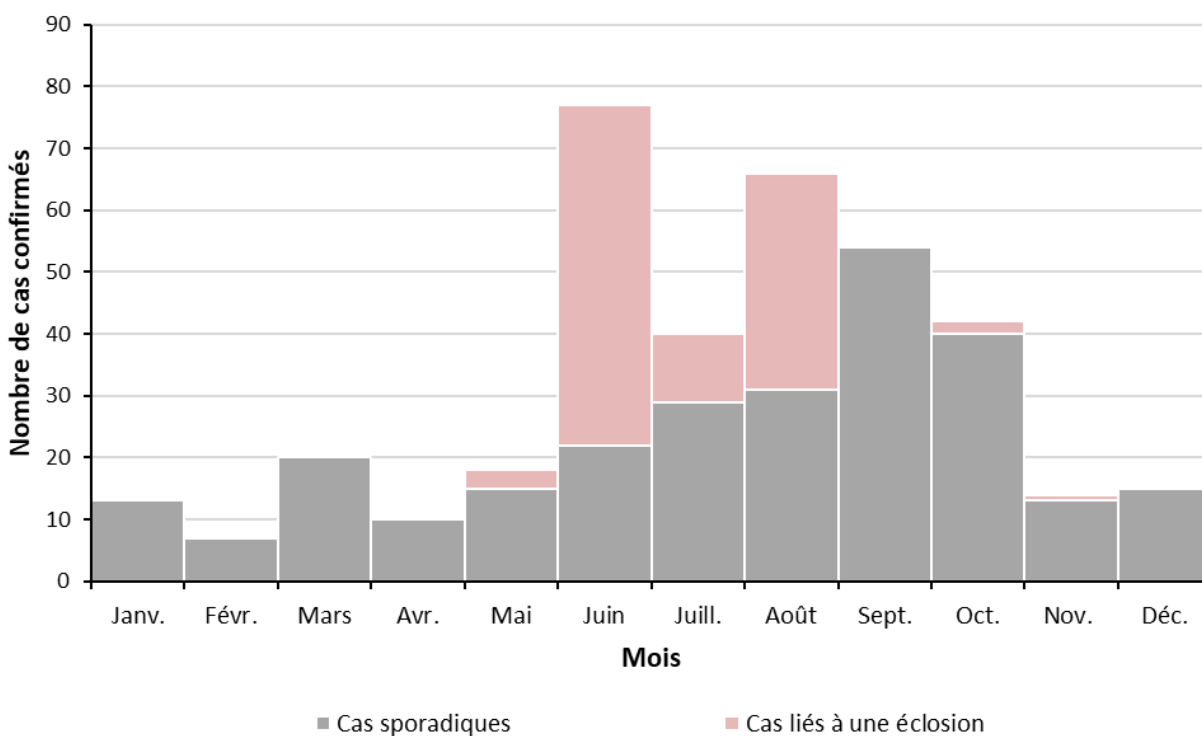
Source de données : Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 3 mars 2026]. Dénominateurs de la population : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Figure 2 : Taux de cas confirmés de légionellose pour 100 000 personnes en Ontario, par mois, en 2025 comparativement à la moyenne des cinq années précédentes



Source de données : Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 3 mars 2026]. Dénominateurs de la population : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Figure 3 : Cas confirmés de légionellose en Ontario, par statut de foyer* et par mois, en 2025



Source de données : Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 3 mars 2026].

* Tous les cas liés à des foyers épidémiques signalés en Ontario en 2025 étaient rattachés à un foyer épidémique déclaré par le MLHU.

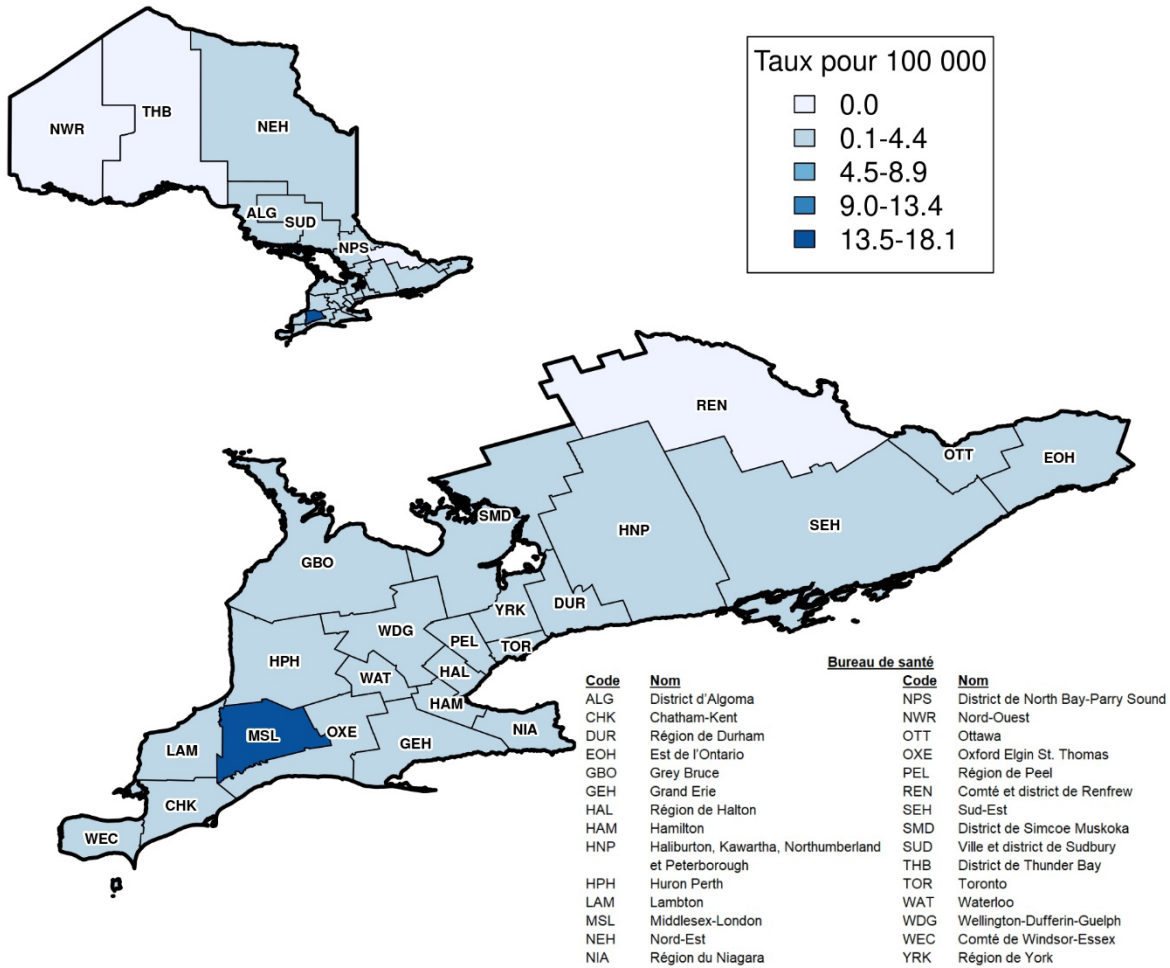
Tableau 1 : Nombres et taux de cas confirmés de légionellose par tranche de 100 000 personnes en Ontario, selon le sexe* et l'âge, pour l'année 2025 comparativement à la moyenne des cinq années précédentes (2020 - 2024)

Sexe et groupe d'âge (années)	Nombre total de cas en 2025	Taux par tranche de 100 000 personnes	Nombre annuel moyen de cas de 2020 à 2024	Taux annuel moyen par tranche de 100 000 personnes pour l'intervalle de 2020 à 2024
Femmes	129	1,6	113,8	1,5
Hommes	246	3,0	237,8	3,1
Non précisé	1	S.O.	0,0	S.O.
0 – 19	0	S.O.	1,0	0,0
20 – 39	25	0,5	16,4	0,4
40 – 59	98	2,5	105,0	2,7
60 – 79	195	5,8	184,4	6,0
≥ 80	58	7,6	44,6	6,5
Inconnu	0	S.O.	0,2	S.O.
Total	376	2,3	351,6	2,3

Source de données : Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données] Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 3 mars 2026]. Dénominateurs de la population : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

*Le présent rapport utilise le mot sexe pour désigner les valeurs indiquées dans le champ du sexe du SIISP. Trois valeurs de sexe sont dérivées des données saisies dans le SIISP : Homme, Femme et non précisé. Les trois valeurs sont combinées dans la présentation des nombres ou des taux totaux.

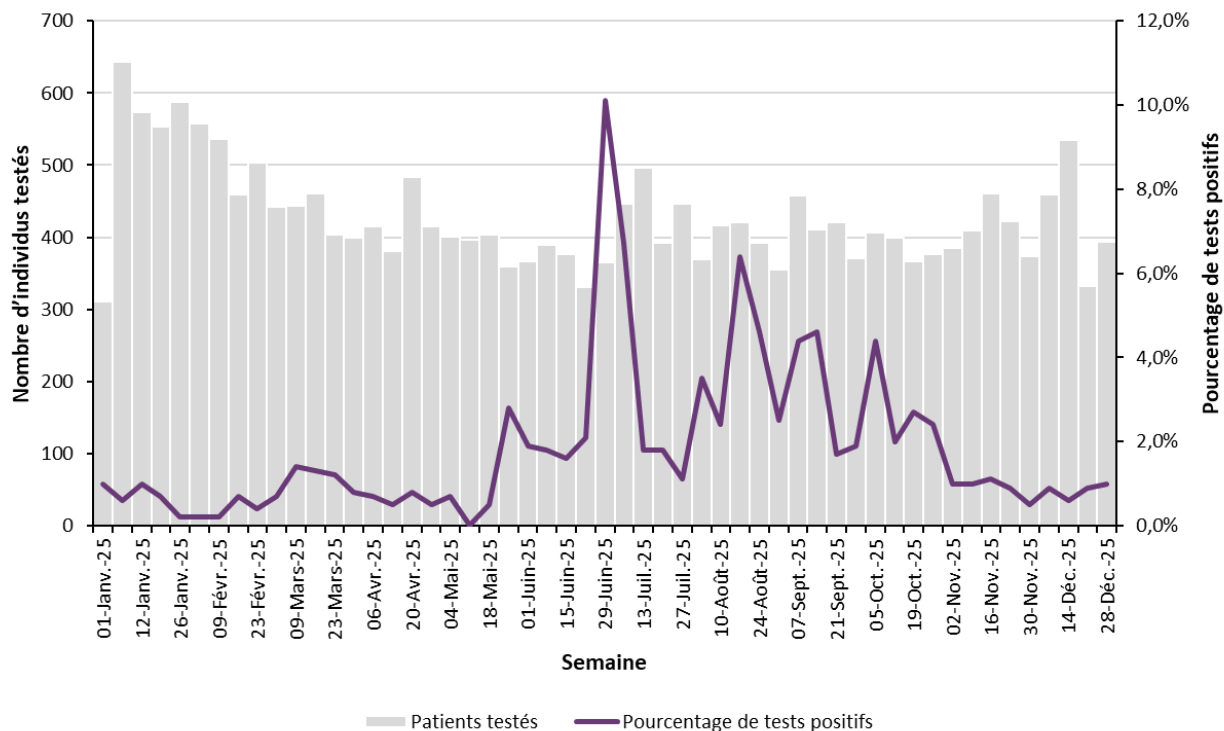
Figure 4 : Taux de cas confirmés de légionellose en 2025 en Ontario, selon le bureau de santé publique



Source de données : Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 3 mars 2026]. Dénominateurs de la population : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Dépistage

Figure 5 : Nombre de personnes ayant fait l'objet d'un test de dépistage pour *Legionella* et pourcentage de positivité en Ontario, selon la semaine, en 2025*



Source de données : Système de gestion de l'information des laboratoires de SPO [extrait le 17 février 2026].

*La première semaine (du 1^{er} au 4 janvier) et la dernière semaine (du 28 au 31 décembre) ne couvrent qu'une partie de la période, car le graphique ne prend en compte que les données de 2025.

Gravité

Tableau 2 : Hospitalisations et décès parmi les cas confirmés de légionellose en Ontario en 2025, selon le sexe* et l'âge, comparativement à la moyenne des cinq années précédentes (2020 – 2024)

Sexe et groupe d'âge (années)	Nombre (%) de cas hospitalisés en 2025	Nombre (%) moyen de cas hospitalisés par année de 2020 à 2024	Nombre (%) de décès en 2025	Nombre (%) moyen de décès par année de 2020 à 2024
Femmes	98/129 (76,0)	86,4/113,8 (75,9)	10/129 (7,8)	6,8/113,8 (6,0)
Hommes	194/246 (78,9)	182,4/237,8 (76,7)	18/246 (7,3)	16,0/237,8 (6,7)
Non précisé	1/1 (100,0)	S.O.	0/1 (0,0)	S.O.
0 – 19	S.O.	0,8/1 (80,0)	S.O.	0,0/1,0 (0,0)
20 – 39	19/25 (76,0)	11,6/16,4 (70,7)	0/25 (0,0)	0,6/16,4 (3,7)
40 – 59	77/98 (78,6)	79,0/105,0 (75,2)	3/98 (3,1)	2,6/105,0 (2,5)
60 – 79	150/195 (76,9)	142,4/184,4 (77,2)	14/195 (7,2)	14,6/184,4 (7,9)
≥80	47/58 (81,0)	35,0/44,6 (78,5)	11/58 (19,0)	5/44,6 (11,2)
Inconnu	S.O.	0,0/0,2 (0,0)	S.O.	0,0/0,2 (0,0)
Total	293/376 (77,9)	268,8/351,6 (76,5)	28/376 (7,4)	22,8/351,6 (6,5)

Source de données : Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 3 mars 2026].

*Le présent rapport utilise le mot sexe pour désigner les valeurs indiquées dans le champ du sexe du SIISP. Trois valeurs de sexe sont dérivées des données saisies dans le SIISP : Homme, Femme et Non précisé. Les trois valeurs sont combinées dans la présentation des nombres ou des taux totaux.

Notes techniques

Sources de données

- Les données du présent rapport sont tirées des renseignements saisis dans la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé (MSAN) de l'Ontario **jusqu'à 9 h le 3 mars 2026**.
- Les données relatives au dépistage et au pourcentage de positivité ont été extraites du Système de gestion de l'information des laboratoires de SPO **le 17 février 2026**.
- Les décomptes de la population qui ont servi à calculer les taux de cas reposent sur les estimations démographiques ontariennes de 2018 à 2022⁷ provenant de Statistique Canada et des projections démographiques de 2023 et de 2024 pour l'Ontario⁸ provenant du ministère des Finances de l'Ontario.

Mises en garde relatives aux données du SIISP

- Le SIISP est un système dynamique de déclaration des maladies qui permet la mise à jour en continu des données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites du SIISP dressent un portrait au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou subséquents.
- Les données tiennent compte uniquement des cas de légionellose confirmés en laboratoire, signalés à la santé publique et consignés dans le SIISP. Par conséquent, tous les nombres de cas présentent des degrés variables de sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la connaissance de la maladie et les comportements liés à l'obtention de soins médicaux, qui peuvent dépendre de la gravité de la maladie, des pratiques cliniques et des variations dans les tests de laboratoire et les habitudes de déclaration.
- Seuls les cas de légionellose correspondant à la classification des cas confirmés décrite dans les définitions de cas de surveillance du MSAN de l'Ontario et consignées dans le SIISP sont inclus dans les nombres de cas déclarés.
 - Les définitions provinciales de cas de surveillance accessibles en ligne dans le [Protocole concernant les maladies infectieuses](#)² sont les plus à jour.
 - Des changements apportés au fil des ans aux définitions de cas de surveillance provinciale et à la classification des maladies pourraient influencer sur l'interprétation de l'évolution des tendances. Dans le SIISP, les cas sont classés en fonction des définitions de cas de surveillance du MSAN de l'Ontario qui sont en vigueur au moment du repérage du cas.
- Les cas sont déclarés selon la date de l'épisode, qui est la date estimée d'apparition de la maladie. Pour déterminer cette date, le SIISP respecte la hiérarchie suivante : date d'apparition des symptômes > date de prélèvement de l'échantillon > date du test de laboratoire > date de déclaration.
 - Par exemple, si la date d'apparition des symptômes est connue, elle est la date de l'épisode. Sinon, la date suivante dans la hiérarchie (en l'occurrence la date de prélèvement de l'échantillon) est utilisée, et ainsi de suite.
- Des doublons de cas peuvent être compris s'ils n'ont pas été repérés et réglés au niveau local ou provincial avant l'extraction des données du SIISP.
- Santé publique Ontario effectue la plupart des tests de *Legionella* à l'échelle de la province.

- Les cas de légionellose hospitalisés sont déterminés en fonction de la description du type d'intervention « Hospitalisation » ou « USI » et de la date de début de l'intervention indiquée qui correspond à la date de l'épisode du cas ou à une date ultérieure.
- Les cas de légionellose décédés sont déterminés en fonction de la description de l'issue du cas correspondant à « Décès » et à tout type de décès non déclaré comme « Maladie transmissible non liée à la cause du décès » ou comme étant en cours d'évaluation par SPO.
- S'il est précisé que le bureau de santé ayant établi le diagnostic d'un cas est « MSSLD » (indiquant que la personne n'est pas résidente de l'Ontario), le cas est exclu de l'analyse.
- Les données de laboratoire incluent l'ensemble des méthodes utilisées pour le dépistage de la légionellose par le laboratoire de Santé publique Ontario. Une personne est considérée comme positive si un échantillon se révèle positif selon l'une ou l'autre des méthodes de test validées.
- La semaine a été attribuée en fonction de la date de réception de l'échantillon au laboratoire de Santé publique Ontario ; les dates de début de chaque semaine sont indiquées sur l'axe des x ([figure 5](#)).

Références

1. *Désignation de maladies*, Règl. de l'Ont. 135/18. Disponible à : <https://www.ontario.ca/lois/reglement/180135>.
2. Ontario. Ministère de la Santé. *Ontario Public Health Standards: Requirements for Programs, Services and Accountability. Infectious Disease Protocol. Appendix 1: Case Definitions and Disease Specific Information. Disease: Legionellosis*. En vigueur : mai 2022 [Internet]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario ; 2022 [consulté le 1^{er} avr. 2025]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/legionellosis>.
3. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Légionellose (Legionella, maladie du légionnaire)* [Internet]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [mis à jour le 13 décembre 2024; consulté le 1^{er} avr. 2025]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/Diseases-and-Conditions/Infectious-Diseases/Respiratory-Diseases/Legionellosis>.
4. Ontario. Ministère de la Santé. *Document de référence pour les enquêtes sur la Legionella* [Internet]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 28 août 2025 [consulté le 1^{er} avr. 2025]. Disponible à : <https://www.ontario.ca/files/2025-01/moh-ophs-legionellosis-fr-2025-01-06.pdf>.
5. Bureau de santé de Middlesex-London. *Middlesex-London Health Unit Redeclares Legionnaires' Disease Outbreak Following 25 New Cases; Likely Source Identified*. Nouvelles du bureau de santé de Middlesex-London [Internet]. 28 août 2025 [consulté le 9 mars 2026]. Disponible à : <https://www.healthunit.com/news/middlesex-london-health-unit-redeclares-legionnaires-disease-outbreak-following-25-new-cases-likely-source-identified/>
6. Statistique Canada. *Tableau 17-10-0134-01 : Estimations de la population (recensement de 2016 et données administratives), 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, selon le groupe d'âge et le sexe, la région sociosanitaire (limites de 2018) et le groupes de régions homologues* [Internet]. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada; 2 mars 2023 [extrait le 13 mars 2023]. Disponible à : <https://doi.org/10.25318/1710013401-fra>.
7. Population Reporting. *Population projections public health unit, 2023-2046* [fichier de données]. Toronto (Ontario) : ministère des Finances [producteur]; Toronto (Ontario) : Ontario. Ministère de la Santé, SavoirSanté Ontario [distributeur] ; [données extraites le 10 janv. 2024].

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). La légionellose en Ontario : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario ; 2026.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de SPO.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario (SPO) est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. SPO met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.